



Déclaration préalable UNSA EDUCATION

CTSD du 3 novembre 2015

Madame l'Inspectrice académique,

Mesdames, messieurs, les membres du CTSD,

La tenue de ce Comité Technique Spécial Départemental s'inscrit dans un paysage scolaire en mutation, dont les effets ne seront visibles que sur le long terme. La **refondation de l'Ecole** poursuit son chemin avec des créations de postes, jamais suffisantes, bien sûr, mais à l'Unsa Education, nous n'oublions pas que pendant une décennie, les fermetures allaient bon train. Les nouveaux programmes de maternelle, la remise en place de la formation initiale, les conseils école/collège, sont aussi la marque d'une refondation pédagogique, approuvée par l'UNSA.

Nous souhaitons tout d'abord pointer le contexte économique difficile dans lequel nous sommes, où la question du **pouvoir d'achat** est la première préoccupation des salariés. L'Unsa Education fait le choix d'un syndicalisme utile et de proximité, un syndicalisme responsable de négociation résolument ancré dans le réel. C'est pourquoi nous avons signé l'accord sur les salaires et les carrières dans la Fonction publique. Depuis quelques années, les enquêtes sur le pouvoir d'achat concluent régulièrement la même chose : le pouvoir d'achat des enseignants baisse. La dernière livraison de l'Insee le constate encore. Depuis des années nous ne cessons de le dénoncer et en cette rentrée 2015-2016, le SE-Unsa a décidé de relancer la pétition pour obtenir une augmentation de l'ISAE et attendons avec impatience, dans la négociation, sa revalorisation, 1^{ère} étape selon nous d'une augmentation de nos rémunérations et d'un dégel du point d'indice.

L'heure est donc au **bilan de rentrée**. Nous notons, à l'Unsa Education, que la tenue de ce CTSD est de plus en plus tardive. Bien trop pour que nous puissions réellement jouer notre rôle de représentants des personnels en relayant la parole des collègues et en vous faisant des propositions concrètes.

Dans le 1^{er} degré, nous constatons, à la lecture des mesures d'ajustements de rentrée, que les informations que nous vous avons données lors des instances du printemps dernier se sont vérifiées puisque vous êtes revenue sur nombre de blocages et/ou de fermetures. Le fait qu'aucune fermeture ne soit décidée après la rentrée permet davantage de stabilité au sein des équipes pédagogiques. Nous souhaitons donc que cette méthode perdure. Cependant, la levée des blocages et des fermetures au plus tôt, avant les congés d'été, permettrait d'éviter des tensions dans les écoles mais aussi bien des inquiétudes pour les parents d'élèves et les élus. Nous constatons de nouveau une baisse démographique importante en cette rentrée, plus importante que les prévisions. Nous nous interrogeons donc sur les conséquences à venir au sujet de la carte scolaire en Dordogne et demandons à ce que le travail sur le tissu scolaire se poursuive. Ceci dans le but d'améliorer, en parallèle, les conditions de travail des enseignants et les conditions d'accueil des élèves.

Dans le second degré, nous constatons que la baisse démographique du 1^{er} degré se retrouve désormais par voie de conséquence dans les collèges qui perdent des effectifs. La lecture des documents fait apparaître une légère augmentation du nombre d'élèves par divisions ce qui ne peut que nous inquiéter. Et même, dans certains établissements des classes ont des effectifs inacceptables, la loi n'y limitant pas le nombre d'élèves maximum. Nous vous demandons donc Madame l'Inspectrice académique, en lien avec les chefs d'établissements concernés, de veiller à accueillir les élèves de la meilleure des façons dans tous les établissements de Dordogne. De plus, nous regrettons de nouveau cette année l'absence de documents concernant la répartition des « blocs moyens provisoires » qui pourraient nous permettre un réel travail et un meilleur suivi des remplaçants TZR et des contractuels. En effet, nous constatons de nouveau cette année que la rentrée de ces personnels se fait dans des conditions difficiles.

Pour l'Unsa Education, au regard de ce que la profession nous témoigne, nous souhaitons que les priorités nationales en matière d'Education se traduisent localement et ce dans l'intérêt du service public d'Education.

La délégation UNSA Education: Yamina AZZOUG, Jérôme BOUSQUET, Natacha ETOURNEAU, Thierry HADJADJI, Anne MARCHAND, François MARTY, Jean-Pierre LEGRAND, Emmanuel SAGOT